



TRAVAUX RUE MICHEL ANGE

Quoi ?

Désamiantage et renouvellement du revêtement de la chaussée aux droits des arrêts de bus

Où ?

Sur les deux tronçons de la rue Michel Ange (du n° 35 de la voie et la place de la Porte de Saint-Cloud et entre les n°s 129 et 139 de la rue)

Quand ?

Du 2 au 26 avril 2024

Les impacts :

À compter du 2 avril 2024 :

⚠ Ouverture de la piste cyclable à la circulation adéquate

Du 8 au 19 avril 2024 :

⚠ Fermeture des tronçons concernés. Les accès aux parkings seront neutralisés pour des raisons de sécurité liées aux interventions.

⚠ L'itinéraire de bus sera dévié

⚠ Neutralisation de toutes les places de stationnement situées dans les périmètres d'intervention

⚠ Travaux de réfection de la chaussée dans les portions de la voie concernée

Pendant toute la durée des travaux hors phase de désamiantage :

⚠ Les accès aux véhicules de secours restent maintenus ainsi que le cheminement piéton.

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD OUEST
17, RUE CAUCHY, PARIS 15^E
TÉL. 01 53 98 21 50

ENTREPRISE
FAYOLLE

Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL



PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER